

Résultats des Appels d'Offres de flexibilités locales 2021

Identification : -
Version : V0
Nb. de pages : 7

Version	Date d'application	Nature de la modification	Annule et remplace
V0	23/08/21	Création	

Document(s) associé(s) et annexe(s) :

Page web – <https://www.enedis.fr/co-construction-flexibilite-locale>

Page Web – <https://flexibilites-enedis.fr>

Résumé / Avertissement

Présentation des résultats des appels d'offres 2021 de flexibilité d'Enedis.

SOMMAIRE

1. Contexte.....	3
2. Résultats des Appels d'Offres.....	4
2.1. ZONE FLEX BOUCLES DE MARNE.....	5
2.2. ZONE FOURMANOIR	6
2.3. ZONE PARIS BRETEUIL.....	7

1. Contexte

Les flexibilités locales sont au service de la conception et du pilotage en temps réel du réseau de distribution. Sous réserve d'être fiables et compétitives, elles peuvent résorber des congestions à l'origine de coupures électriques et de variations de tension.

Enedis développe un programme de transformation de ses méthodes, outils et SI pour intégrer les flexibilités au service de la transition énergétique et la performance du réseau de distribution. Enedis, via les flexibilités locales, peut ainsi :

- Diminuer les coûts et les délais pour le raccordement des producteurs d'Énergies Renouvelables –EnR (le plus important gisement de flexibilités identifié à ce jour), mais aussi des consommateurs,
- Disposer d'un nouvel outil au service de la planification, du pilotage et de l'exploitation du réseau.

Cette démarche progressive, pragmatique et résolue repose sur une feuille de route publiée en 2020 et une co-construction avec les parties prenantes.

Le paquet « une énergie propre pour tous les Européens », au travers de la Directive Européenne 2019-944 transposée en 2021 dans l'article L.322-9 du code de l'énergie, pose les bases du développement des flexibilités locales. En anticipation de ces travaux réglementaires, et préalablement à sa démarche d'appel au marché pour se procurer des flexibilités locales, Enedis a consulté l'ensemble des parties prenantes sur les modalités l'encadrant au travers d'un appel à contribution ouvert de novembre 2018 à mars 2019. La synthèse de cet appel à contributions¹ a été présentée en juin 2019.

Ce travail de co-construction a produit un premier cadre à Enedis pour procurer des services de flexibilité par appel au marché. Suite à ces travaux, Enedis a lancé des premiers Recensements d'Intérêts en novembre 2019 suivis d'Appels d'Offres en juin 2020², pour des contraintes de soutirage.

L'analyse du premier appel au marché, réalisé avec les acteurs de marché, a conduit à supprimer la phase de Recensements d'Intérêts et à rallonger la période d'Appel d'Offres à 5 mois. En 2021, Enedis a poursuivi sa démarche d'appel au marché pour se procurer des services de flexibilité locale : 3 zones d'opportunités³ ont fait l'objet d'un appel d'offres du 22 mars 2021 au 20 août 2021.

Ce document restitue l'issue de ces appels d'offres.

¹ Disponible sur le site internet d'Enedis : <https://www.enedis.fr/media/2370/download>

² Disponible sur le site internet d'Enedis : <https://www.enedis.fr/media/2367/download>

³ Les dossiers de consultation des 3 zones sont disponibles sur le site d'Enedis : <https://www.enedis.fr/co-construction-flexibilite-locale>

2. Résultats des Appels d'Offres

Les résultats des appels d'offres sont synthétisés dans le tableau suivant :

Zones d'opportunités de flexibilité	Nombre d'offres	Nombre de lauréats	Produits contractualisés	Sommes des espérances de volume d'appel ⁴	Type de contrats (avec/sans réservation de capacité)
2021 Flex Boucles de Marne	0	0	-	-	-
2021 Fourmanoir	0	0	-	-	-
2021 Paris Breteuil	0	0	-	-	-

Le détail des caractéristiques des appels d'offres, des produits attendus et des résultats est donné dans les prochains paragraphes.

⁴ Aucun volume minimum d'appel n'est contractualisé.

2.1. ZONE FLEX BOUCLES DE MARNE

La Direction Régionale Ile de France Est a identifié sur son territoire une opportunité d'utiliser des services de flexibilités locales en appui à sa conduite des réseaux sur 3 postes sources.

Caractéristiques de l'appel d'offres

Type de contrat : **contrats sans réservation de capacité** (aucune obligation de disponibilité pour les acteurs)

Durée : de décembre 2021 jusqu'à décembre 2022, prolongation possible sur les années 2023 et 2024.

Période d'activation : de mi-décembre 2021 à mars 2021, puis de mi-décembre 2022 à fin décembre 2022 sur les créneaux 18h-20h59 et 22h-23h59 (prolongation possible jusqu'à décembre 2023 et décembre 2024).

Interclassement : uniquement sur le prix d'offres

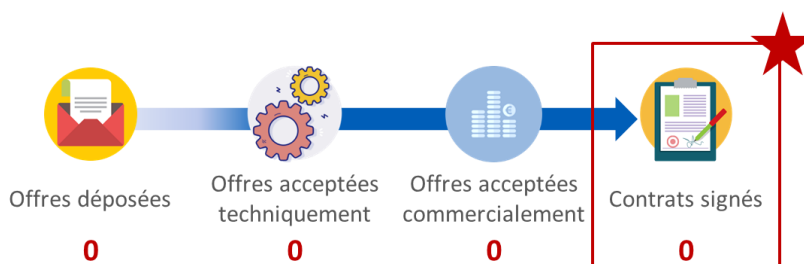
Nombre de lauréats maximum : **pas de limite sur le nombre de lauréats**

Rémunération et pénalité associée : paiement à l'énergie activée, pénalité proportionnelle à l'énergie défaillante

Produits attendus lors de l'appel d'offres

Produit attendu	P1	P2	P3	P4	P5	P6
Puissance (MW) entre 18h00 et 20h59	1	2	3	0	0	0
Puissance (MW) entre 22h et 23h59	0	0	0	1	2	3
DMO (min)	15					
Durée d'activation entre 18h et 20h59 (minutes)	≥60			0		
Durée d'activation entre 22h et 23h59 (minutes)	0			≥60		
Délai de Neutralisation entre A. (h)	21			22		
Palier (MW/min)	4					
Délai de prévenance	0 – sur incident					
Espérance de Volume d'Appel (MWh/an) ⁵	0.18	0.36	0.54	0.17	0.34	0.50

Résultats de la consultation sur la zone de Flex Moutain



Lauréats et détails des contrats

Lauréats	Produits contractualisés	Sommes des espérances de volume d'appel ⁶	Critères d'interclassement temps réel
-	-	-	-

⁵ à titre informatif

⁶ Aucun volume minimum d'appel n'est contractualisé.

2.2. ZONE FOURMANOIR

La Direction Régionale Nord Pas de Calais a identifié sur son territoire une opportunité d'utiliser un service de flexibilités locales en appui à sa conduite des réseaux dans l'attente de travaux d'investissement sur un poste source.

Caractéristiques de l'appel d'offres

Type de contrat : **contrats avec réservation de capacité** (obligation de disponibilité pour les acteurs)

Durée : de janvier 2022 jusqu'à février 2023, prolongation possible sur l'année 2024.

Période d'activation : de janvier à février 2022, puis de janvier à février 2023 sur les créneaux 09h-11h59, 12h-13h59 et 14h-15h59 (prolongation possible de janvier à février 2024).

Interclassement : uniquement sur le prix d'offres

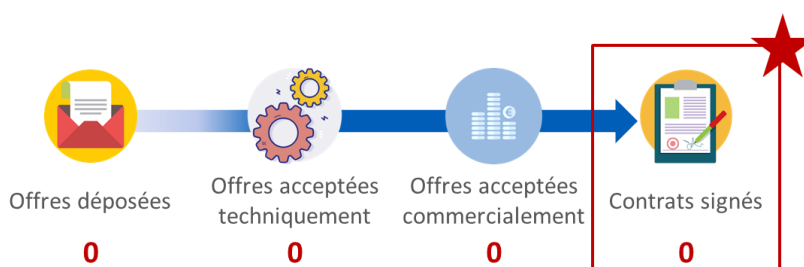
Nombre de lauréats maximum : **unique lauréat**

Rémunération et pénalité associée : paiement d'une prime fixe et paiement à l'énergie activée, pénalité proportionnelle au nombre d'activation prévu au contrat

Produits attendus lors de l'appel d'offres

Produit attendu	P1	P2	P3	P4	P5
Puissance (MW) entre 09h et 11h59	0,5	0,5	0,5	0,5	0
Puissance (MW) entre 12h et 13h59	2,5	2	2	1,5	1,5
Puissance (MW) entre 14h et 15h59	1	0,5	0	0,5	0
Durée d'activation (h)	7	7	5	7	2
Délai de Neutralisation entre A. (h)	0	0	0	0	22
Palier (MW/min)	4				
Délai de prévenance	J-1 11h				
Espérance de Volume d'Appel (MWh/an) ⁷	12,6	9,8	9,7	7,5	7,0

Résultats de la consultation sur la zone de Flex Moutain



Lauréats et détails des contrats

Lauréats	Produits contractualisés	Sommes des espérances de volume d'appel ⁸	Critères d'interclassement temps réel
-	-	-	-

⁷ à titre informatif

⁸ Aucun volume minimum d'appel n'est contractualisé.

2.3. ZONE PARIS BRETEUIL

La Direction Régionale Paris a identifié sur son territoire une opportunité d'utiliser des services de flexibilités locales en appui à sa conduite des réseaux sur 4 artères HTA.

Caractéristiques de l'appel d'offres

Type de contrat : **contrats sans réservation de capacité** (aucune obligation de disponibilité pour les acteurs)

Durée : de novembre 2021 jusqu'à décembre 2022, prolongation possible sur les années 2023 et 2024.

Période d'activation : de novembre 2021 à mars 2022, puis de novembre 2022 à décembre 2022 sur le créneau 10h-13h (prolongation possible jusqu'à décembre 2023 et décembre 2024).

Interclassement : uniquement sur le prix d'offre)

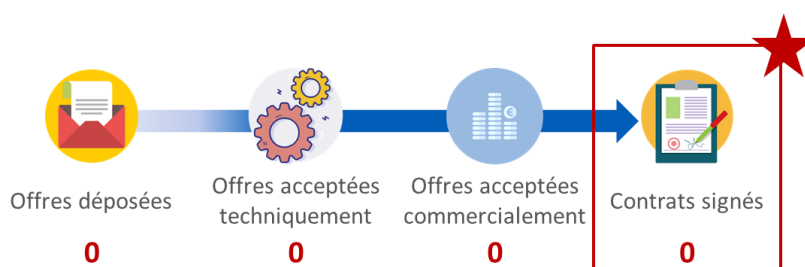
Nombre de lauréats maximum : **pas de limite sur le nombre de lauréats**

Rémunération et pénalité associée : paiement à l'énergie activée, pénalité proportionnelle à l'énergie défaillante

Produits attendus lors de l'appel d'offres

Produit attendu	P1	P2
Zone d'éligibilité	PB201-203	PB202-204
Puissance (MW)	≥1	≥1
DMO (min)	≤10	≤10
Durée d'activation (h)	≥30	≥30
Délai de Neutralisation entre A. (h)	21	
Palier (MW/min)	4	
Délai de prévenance	0 – sur incident	
Espérance de Volume d'Appel (MWh/an) ⁹	8,30	8,13

Résultats de la consultation sur la zone de Flex Moutain



Lauréats et détails des contrats

Lauréats	Produits contractualisés	Sommes des espérances de volume d'appel ¹⁰	Critères d'interclassement temps réel
-	-	-	-

⁹ à titre informatif

¹⁰ Aucun volume minimum d'appel n'est contractualisé.